

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>39658</b>	De <b>M. Boris Vallaud</b> ( Socialistes et apparentés - Landes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, jeunesse et sports		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Continuité du service public d'éducation	<b>Analyse</b> > Continuité du service public d'éducation.
Question publiée au JO le : <b>22/06/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Boris Vallaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les moyens mis en œuvre afin de lutter efficacement contre la crise sanitaire tout en maintenant les écoles ouvertes. La pandémie génère inévitablement un accroissement du nombre d'absences d'enseignants, induisant une rupture de la continuité du service public d'éducation. Anticiper la rentrée de septembre 2021 passe par un nombre plus important d'enseignants, dans le respect et l'application du protocole sanitaire. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement de nature à annuler les dotations de postes négatives décidées pour la rentrée de septembre 2021, obtenir un accès prioritaire à la vaccination de tous les personnels des écoles volontaires, et à organiser une campagne de sensibilisation auprès des familles.